



8 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE

À l'appel d'une intersyndicale constituée par Solidaires, la CGT et la FSU, le 8 octobre prochain sera une grande journée de mobilisation dans tous les secteurs professionnels. Première action de ce type en cette rentrée et faisant suite au 9 avril dernier, les raisons d'agir ne manquent pas dans nos secteurs industriels. En ligne de mire, salaires et emplois, qui continuent d'être les revendications majoritaires portées par les équipes syndicales et provoquent souvent de fortes luttes locales. Il suffit de se rappeler la grève de 11 jours chez OTIS avant l'été pour l'augmentation des salaires, les nombreuses manifestations au ton très radical devant le siège social malgré une imposante présence policière, et les tentatives de répression par la force. Encore une fois, SUD-Solidaires industrie a tenté de mettre en place un cadre de lutte démocratique et accessible à



toutes et tous, dans l'unité syndicale la plus large. Pour réussir le 8 octobre, c'est dans ces conditions qu'il faut le préparer, en invitant dès maintenant les autres syndicats dans nos entreprises pour discuter des modalités d'action et débattre d'appels à la grève afin de construire le rapport de force. Si nous restons isolés dans nos entreprises, les batailles seront plus difficiles à remporter, et nous savons très bien que pour marquer un coup d'arrêt à la destruction du Code du travail et des emplois en France ou imposer une revalorisation des salaires, il faut un mouvement d'ampleur. Pour cette raison, Solidaires Industrie invite tous les salarié-e-s de l'industrie à se joindre aux initiatives du 8 octobre et à en préparer d'autres : «l'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes».

<http://www.solidaires.org/article51739.html>

NÉGOCIATION COLLECTIVE : IL FAUDRA SE BATTRE !

C'est sans surprise que l'Union syndicale Solidaires a pris connaissance du rapport de la commission sur la négociation collective, le travail et l'emploi présidée par l'ancien Directeur général du travail Combrexelle. Le terrain avait été longuement préparé ces derniers mois : d'abord avec la parution opportune du livre de Badinter et Lyon-Caen sur le Code du travail (le premier découvrant le droit social et voulant lui *couper la tête*, le second renonçant désormais à le défendre), dans un second temps avec les sempiternels rapports des cercles libéraux et leurs «experts», dont le seul objet est d'annoncer dans les médias les prêches capitalistes dans les médias. Enfin, le gouvernement et le Président avaient eux aussi donné le ton dans leurs interventions aux universités d'été du Medef et du PS.

Le rapport Combrexelle, c'est donc la volonté de poursuivre l'inversion de la hiérarchie des normes en ouvrant largement le champ de la négociation dans les entreprises, et privilégier les accords d'entreprise au détriment des droits collectifs fixés par la loi. De ce fait, c'est augmenter les inégalités entre les travailleur-euse-s selon leur lieu

de travail, sa taille, les rapports de force. Dans un contexte de crise, c'est aussi renforcer le chantage au profit des seuls intérêts du patronat et entretenir la confusion sur des prétendus intérêts communs, alors qu'il ne s'agit que d'entériner des reculs sociaux. Le rapport Combrexelle, c'est enfin la tarte à la crème de la «simplification» nécessaire du Code du travail. Non pas pour supprimer les nombreuses exonérations et exemptions au profit des patrons, mais pour réduire les droits collectifs des travailleur-euse-s.

Une démarche logique pour celui qui a déjà tout fait pour démanteler les services de l'inspection du travail. Pour l'Union syndicale Solidaires, qui lors de son audition a proposé de nombreuses pistes (<http://www.solidaires.org/article51603.html>), discuter de la négociation collective n'est pas une finalité en tant que telle : c'est par le renforcement du syndicalisme de transformation sociale que nous défendons, que nous pourrons construire le progrès social. La journée du 8 octobre 2015 au côté de la CGT et de la FSU participera à la construction du rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

#7
Sept.
2015





adresses,
téléphones
& courriels
utiles

Union Syndicale
Solidaires Industrie
144 Boulevard de la Villette
75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 16
casi@solidaires-industrie.org

Secrétaire :
Julien Gonthier - 06.30.55.33.56

Trésorier :
Laurent Volonté - 06.29.62.43.33

Coordinateur national :
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Réfèrent formation :
Francis Fontana - 06.30.71.78.22

Réfèrent juridique :
Pascal Guesdon - 06.73.31.61.78

Réfèrent Presse :
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Réfèrent « luttes » :
Mohammed Khenniche -
06.66.61.04.12

Pour toutes les demandes
générales et collectives, joindre
directement le CASI.

Les inscriptions aux formations
sont à faire au nom du syndicat
départemental ou régional de
l'industrie. Le calendrier est dis-
ponible sur ce lien : <http://www.solidaires.org/rubrique138.html>

La circulaire n°42 de l'Union
vient d'être diffusée. Vous pou-
vez la retrouver sur le site dans
la partie habituelle.

ils nous rejoignent

L'Union poursuit le renforcement de son implantation dans l'industrie agroalimentaire et comptera bientôt également un syndicat départemental de plus avec la création de **SUD-Industrie 58**, bâti autour d'une nouvelle équipe dans l'entreprise Jacquet Panification (groupe Limagrain), site de Clamecy.

Par ailleurs, cette rentrée a vu se nouer de nombreux contacts en vue de créations de nouveaux SUD-Industrie dans des départements et régions où l'Union n'est pas encore implantée. Le *Brasero* ne manquera pas de vous tenir informé-e-s dès qu'elles seront concrétisées, avec la possibilité de rencontrer ses nouvelles équipes dès le prochain Conseil Syndical !

rappel

Le prochain Conseil Syndical de Solidaires industrie aura lieu les 1^{er} et 2 décembre 2015 à Paris. Est-il besoin de rappeler l'importance de donner mandat à un ou plusieurs militant-e-s pour venir représenter son syndicat départemental/régional, afin de participer aux débats, d'y faire entendre sa voix, d'amener des propositions - bref, d'apporter sa pierre à la vie et à la coordination de notre Union, qui ne cesse de se développer ? Les modalités d'inscription, l'ordre du jour, le déroulement du Conseil sont expliqués en détail dans la circulaire 42 déjà envoyée à toutes les équipes. Il va sans dire nous vous attendons aussi et même plus nombreux-euses qu'en juin dernier !

DES LUTTES - LE COIN DES LUTTES - LE COIN DES LUTTES - LE

Contre les licenciements dans le Valenciennois !

L'annonce de plusieurs licenciements chez l'équipementier Ogura (dont un délégué SUD-Industrie) et l'arrêt d'ores et déjà programmé de l'unité de production (la direction préférant importer) ont provoqué la réaction immédiate de **SUD-Industries 59-62**, qui a organisé le 10 septembre un rassemblement et un blocage au rond-point de la zone artisanale d'Onnaing (59).

Une mobilisation qui, en plus du soutien de nombreuses délégations de l'industrie, a pris une tournure interprofessionnelle, sur l'enjeu plus global et très important de préserver les emplois dans la région.

D'autres actions du même type sont en préparation.



COORDINATION SOLIDAIRES CAOUTCHOUC (AVEC SUD-CHIMIE ET SUD-MICHELIN)



La représentativité de notre Union, obtenue dans la Convention Collective Nationale du caoutchouc (parmi des dizaines d'autres), nous a permis depuis plus d'un an de siéger dans les instances paritaires et de faire valoir l'intérêt des salarié-e-s face à ceux du patronat.

Retrouvez les compte-rendus de la coordination caoutchouc solidaires et des courriers adressés à cette adresse : <http://www.solidaires-industrie.org/-Coordination-Sud-Solidaires->